

**ORAL HEC 2018**  
**ECONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN**  
**(voie économique)**

Au cours de cette session, le jury a auditionné les **207 candidats admissibles**. L'ensemble des sujets proposés aux candidats a porté sur le **programme des deux années** de la classe préparatoire ECE et a mobilisé des connaissances relatives aux **trois disciplines** que sont l'économie, la sociologie et l'histoire du monde contemporain. Chaque sujet permettait aux candidats de mobiliser au moins deux de ces trois dimensions ; lorsque, à l'examen de l'exposé, le candidat se limitait à seulement l'une des trois disciplines du programme, des questions étaient alors posées sur l'une ou l'autre des deux disciplines non mobilisées.

Les **73 sujets** traités sont des sujets de réflexion et de synthèse, solidement ancrés dans le programme des deux années ; ils exigent que les candidats mobilisent des connaissances dans plusieurs champs disciplinaires, parfois les trois d'ailleurs. De nombreux sujets avaient un libellé en rapport direct avec des thématiques d'actualité mais, dans ce cas, la réflexion historique et l'analyse économique devait être sollicitée ; il est ici important de rappeler que le concours a pour objectif de sélectionner des candidats qui occuperont, dans l'avenir, des postes de décision et qu'à ce titre la compréhension des phénomènes économiques actuels est indispensable ; l'ancrage dans le monde contemporain et l'analyse des enjeux du moment sont des qualités nécessaires à déployer. L'argumentation des candidats doit plus généralement combiner une analyse précise dans le domaine économique, sociologique et/ou historique et des références factuelles illustratives des propos.

Concrètement, l'épreuve se déroule en deux phases de 10 minutes chacune : dans un premier temps, le candidat expose l'analyse de son sujet et, dans un deuxième temps, le jury lui pose des questions sur les idées exprimées lors de l'analyse et sur des éléments d'approfondissement ou d'ouverture pour s'assurer de sa largeur et de sa hauteur de vue et de l'étendue et la profondeur de ses connaissances ; c'est à cette occasion que les disciplines parfois non mobilisées par le candidat sont introduites. Les exposés sont, dans leur très grande majorité, structurés, grâce à un plan simple, mais nombreux sont les candidats à qui le jury doit rappeler de respecter les 10 minutes d'exposé. Afin de mieux hiérarchiser les performances des candidats, cette année, dans toute la mesure du possible, un même sujet a été traité par trois candidats successifs.

Les prestations sont en moyenne de **bonne qualité**, et même de meilleure qualité que celles de l'an dernier, ce qui confirme que les épreuves écrites ont bien joué le rôle de sélection. Mais, en

réalité, ces prestations sont assez disparates : certains candidats ont réalisé une prestation tout à fait remarquable, mais d'autres ont eu de la peine à élever leurs analyses à un niveau souhaitable. La **moyenne de l'épreuve est de 12,16 sur 20** (11,39 en 2017, 11,7 en 2016 et 12,29 en 2015), l'écart-type de **2,45** (contre 2,68 en 2017, 2,72 en 2016 et 3,11 en 2015), la moins bonne note est **6 sur 20** et la meilleure note **19 sur 20** (contre 18 en 2017, 17 en 2016 et 19 en 2015) ; 2 candidats ont eu 18/20 et 6 candidats 17/20.

Plus précisément, la **répartition des notes** permet de tirer les constats suivants :

- 87% des candidats ont une note supérieure ou égale à 10/20
- plus d'un quart des candidats a une note supérieure ou égale à 14/20
- 17% des candidats ont une note supérieure ou égale à 15/20
- 20 candidats ont une note supérieure ou égale à 16/20.

D'une manière générale, les candidats ont démontré une **bonne maîtrise de l'analyse économique**, de la théorie comme des concepts, et manifesté de réelles qualités de réflexion et d'argumentation ; pour certains, ceci se doublait de connaissances très correctes dans les domaines de l'histoire économique et/ou de la sociologie. Quelques candidats (trop rares, malheureusement) ont montré qu'ils disposaient de connaissances, notamment théoriques, très pointues et très actualisées. Ceci est incontestablement le fruit d'une préparation très pertinente, durant deux années, en classe et personnelle.

C'est une épreuve...orale, donc de **communication orale**. Le jury est ravi de souligner la qualité des prestations réalisées (expression précise, registre de français adéquat, clarté de l'exposé, attitude positive et ouverte...). Cette maîtrise est incontestablement le fruit du travail dans les classes préparatoires.

Cependant, le jury souhaite mettre l'accent sur des aspects qu'il conviendrait à l'avenir de modifier :

- beaucoup (trop) de candidats ont tendance à **réciter des fiches de connaissances** qui sont « plaquées » dans l'exposé ; il suffit parfois qu'un concept soit mobilisé par le candidat pour qu'il développe des parties de cours, très souvent de manière inappropriée par rapport au sujet. Ceci le rassure probablement, mais peut conduire à effectuer des hors sujets pénalisants. Durant la demi-heure de préparation, le candidat doit s'efforcer de réfléchir au sujet posé et non à chercher quelles fiches de connaissances sélectionner

- au cours de l'exposé, très peu de candidats se risquent à **présenter au tableau des courbes ou des graphiques** et, lorsqu'ils le font, la démarche est toujours très approximative (non précision des axes, représentation confuse ou, pire encore, fausse...), voire inutile (pourquoi en effet représenter un schéma de marché avec une offre et une demande ?). Dans la plupart des cas, le candidat a de grandes difficultés à expliquer les courbes reproduites au tableau

- d'une manière générale, le jury constate chaque année (et déplore) que deux champs importants sont très mal maîtrisés par les candidats : d'une part l'**économie budgétaire et fiscale** (les questions de fiscalité, de budget, de financement de la protection sociale, les enjeux et les réformes en ce domaine...) et d'autre part la **microéconomie** (les connaissances de base sont ignorées, ce qui constitue potentiellement un handicap pour la poursuite dans l'école)

- durant leur exposé, de nombreux candidats citent beaucoup d'auteurs et d'articles, parfois plus d'une dizaine ; si des **références théoriques** sont nécessaires, il n'en demeure pas moins

qu'elles doivent être comprises, éventuellement relativisées... du moins toujours lues ! Or tel n'est pas le cas... Le jury souhaiterait vivement que le candidat pense plus par lui-même et soit beaucoup plus critique.

Comme l'an dernier, très peu de candidats ont cherché à mobiliser des outils contenus dans la partie de programme d'« **Economie approfondie** » ; ceux qui l'ont fait (ils ont d'ailleurs été très peu nombreux), ou ceux qui, par leur exposé, ont sollicité des questions sur ces points, ont en réalité révélé beaucoup de faiblesses et d'imprécisions (par exemple, les connaissances de base de la microéconomie comme l'analyse simple des coûts ou des équilibres de marché ne sont pas possédées, ou l'utilisation du modèle IS-LM très malmenée). Cette partie de programme n'est actuellement pas maîtrisée par les candidats ce qui pose problème lorsque cela fait quatre ans qu'elle est intégrée dans le champ des enseignements. A l'avenir, la tolérance dont a encore fait preuve le jury durant cette session sera plus réduite.

Le jury a désiré publier la **liste intégrale des sujets proposés** aux candidats au cours de cette session :

- Faut-il supprimer les frontières nationales au sein de la zone euro ?
- Les conséquences sociales de l'inflation au XXe siècle
- Les inégalités entre les hommes et les femmes sont-elles économiquement fondées ?
- Les classes moyennes : une notion protéiforme et ambivalente
- Inégalités sociales et redistribution en France
- Comment la mondialisation a-t-elle transformée l'économie française ?
- La pertinence de l'analyse keynésienne dans l'explication de la crise actuelle
- La fiscalité, instrument de justice sociale ?
- Le partage de la valeur ajoutée en France
- Faut-il supprimer l'Organisation mondiale du commerce ?
- Les politiques sociales en France depuis le milieu des années 1970
- Peut-on dire que l'économie française était en « retard » par rapport à la Grande-Bretagne au début du XXe siècle ?
- L'environnement, un bien collectif mondial ?
- Euro et compétitivité de l'économie française
- L'économie sociale et solidaire peut-elle être une alternative au capitalisme ?
- La France est-elle un paradis fiscal ?
- L'euro dans la guerre des monnaies
- Comment réconcilier commerce et climat ?
- Comment évaluer l'impact des politiques publiques ?
- Les politiques économiques, règles ou discrétion ?
- Les métamorphoses de la solidarité depuis le début du XIXème en France
- Temps de travail et temps de loisir
- Le concept de coût marginal, nature et intérêt
- Comment penser l'entreprise de demain ?
- Assurance ou assistance ?
- La fin de l'Europe sociale ?
- Les inégalités à l'aune des préoccupations environnementales

Solidarité publique ou solidarités privées ?  
 Travail rémunéré et travail domestique  
 Le salaire n'est-il que le prix du travail ?  
 Comment mesurer le bien-être ?  
 La politique monétaire crée-t-elle des bulles ?  
 La fiscalité du capital en France  
 La monnaie est-elle neutre ?  
 Quelle gouvernance de la zone euro ?  
 Quel est l'impact économique de fortes inégalités sociales ?  
 Le financement de la protection sociale en France  
 Un niveau élevé de dette publique handicape-t-il la croissance ?  
 Taille des pays et croissance économique  
 La croissance a-t-elle un avenir ?  
 Quels impôts pour les riches ?  
 La richesse ruisselle-t-elle sur l'ensemble de l'économie ?  
 Mondialisation et inégalités de salaires  
 Le contrôle de la population est-il un moyen de lutter contre les problèmes environnementaux ?  
 « Il n'est de richesse que d'hommes ». Commentez cette phrase de Jean Bodin  
 Les riches tirent-ils l'économie ?  
 Mondialisation, reflux ou mutation ?  
 L'équation quantitative de la monnaie  
 Politique industrielle et patriotisme économique  
 La loi des rendements factoriels décroissants : nature, importance et limites  
 Une firme a-t-elle toujours intérêt à grandir ?  
 Quelles sont les conditions d'apparition des monopoles ?  
 Le poids des dettes en France  
 Est-il nécessaire de réduire les déficits publics ?  
 Dans quelles mesures l'Etat est-il encore légitime pour conduire des politiques industrielles ?  
 Comment l'Etat peut-il lutter efficacement contre la pauvreté ?  
 Les coûts du protectionnisme  
 Croissance industrielle en Europe, XIX-XXe siècles  
 Agriculture et développement  
 Comment expliquer les cycles économiques ?  
 Régimes de change et croissance en France au XXème siècle  
 La crise est-elle toujours et partout un phénomène financier ?  
 Qu'est-ce qu'une guerre économique ?  
 L'influence du patronat  
 Les dynasties patronales  
 Les Trente Glorieuses, une période ou un mythe ?  
 Les ressources humaines  
 La durée du travail  
 Vers la fin du libre-échange ?

Quels problèmes économiques la connaissance pose-t-elle ?  
Que vaut une vie humaine ?  
Comment expliquer les échanges internationaux intrabranche ?  
Faut-il indemniser la pauvreté ?

Le jury est donc, en résumé, satisfait de la qualité des candidats à cette session et souhaite insister sur l'idée que ce programme permet de bien évaluer leur capacité à comprendre les enjeux économiques et sociaux contemporains, ce qui apparaît essentiel pour un jeune ambitionnant de rentrer dans une école prestigieuse de management.